

Succès de l'Offre Publique d'Echange amicale de Sopra sur Steria

Paris, le 6 août 2014 – Sopra (EURONEXT : SOP) et Steria (EURONEXT : RIA) informent que l'Autorité des marchés financiers a publié le 5 août 2014 les résultats de l'Offre Publique d'Echange (Offre) initiée par Sopra visant les actions de Steria.

A l'issue de cette Offre 79,69 % des actions de Steria ont été apportées à Sopra pour créer un nouveau leader du numérique en Europe, soit un niveau supérieur à celui du seuil de renonciation, fixé à 60 % du capital social et des droits de vote sur une base entièrement diluée.

Pour rémunérer les actions Steria apportées à l'Offre, le capital de Sopra a été porté à 18 542 136 € par création de 6 611 902 nouvelles actions ordinaires.

En application de l'article 232-4 du règlement général de l'AMF, l'Offre sera réouverte dans les dix (10) jours de négociation suivant la publication des résultats pour permettre aux actionnaires de Steria qui ne l'ont pas encore fait, d'apporter leurs titres à l'Offre Réouverte, selon des termes identiques à ceux de l'Offre. La réouverture de l'Offre et son calendrier feront l'objet d'avis de l'AMF ainsi que d'Euronext Paris.

Pierre Pasquier, Président de Sopra, déclare : « Ce succès va nous permettre d'intensifier la collaboration entre nos deux groupes, afin de présenter prochainement le projet d'organisation du futur ensemble Sopra Steria Group. La forte mobilisation des investisseurs et des actionnaires de Steria qui ont, dans leur majorité, apporté leurs titres à l'Offre illustre leur confiance dans le projet que nous leur avons présenté. »

François Enaud, Gérant exécutif de Steria, ajoute : « C'est un résultat très satisfaisant qui vient valider l'intérêt stratégique de notre projet de rapprochement avec Sopra. Je souhaite remercier l'ensemble de nos actionnaires et notamment nos actionnaires salariés et leur assurer notre plein engagement en faveur de la réussite du nouveau groupe que nous allons construire ensemble. »

Pour rappel, le nouveau groupe affiche un chiffre d'affaires combiné de 3,1 Mds€ (base pro forma 2013) et une implantation dans 24 pays avec plus de 35 000 professionnels au service de grands clients internationaux. Ce rapprochement permet de construire un des portefeuilles d'offres les plus complets du marché, grâce notamment à de très fortes complémentarités métiers et géographiques.

Calendrier indicatif

12 août 2014 : règlement-livraison de l'Offre

18 août 2014 : réouverture de l'Offre par l'AMF

5 septembre 2014 : clôture de l'Offre Réouverte

12 septembre 2014 : publication par l'AMF de l'avis de résultat définitif de l'Offre Réouverte

18 septembre 2014 : règlement-livraison de l'Offre Réouverte

Comment apporter ses titres à l'Offre Réouverte ?

Les informations relatives à l'Offre Réouverte figureront sur les sites internet de Steria (<http://investisseurs.steria.com>) et de Sopra (www.sopra.com/soprasteria) ainsi que sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Pour apporter leurs actions, deux possibilités seront offertes aux actionnaires de Steria, selon les modalités de détention de leurs actions :

- Pour les actionnaires au porteur ou au nominatif administré (inscrites en compte auprès d'un intermédiaire financier) : vous devez remettre à votre intermédiaire financier teneur de compte, au plus tard avant la date de clôture de l'Offre Réouverte, un ordre d'apport à l'Offre Réouverte, conforme au modèle qui sera mis à votre disposition par cet intermédiaire financier ;
- Pour les actionnaires au nominatif pur : vous devrez retourner le bulletin de participation qui vous sera adressé par courrier, en indiquant votre souhait d'apporter vos actions à l'Offre Réouverte. Vos actions Steria seront ensuite transférées sous la forme nominative administrée afin de pouvoir participer à l'Offre Réouverte.

Un numéro vert est à la disposition des actionnaires de Steria, pour toute question concernant l'Offre Réouverte : 0800 91 72 24.

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Sopra décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des règles locales qui lui sont applicables.

Contacts

Relations Investisseurs

Sopra : Kathleen Clark Bracco
investors@sopra.com
+33.1.40.67.29.61

Steria : Olivier Psaume
olivier.psaume@steria.com
+33.1.34.88.55.60

Relations Presse

Image Sept : Caroline Simon / Simon Zaks
caroline.simon@image7.fr / szaks@image7.fr
+33.1.53.70.74.65 / +33.1.53.70.74.63

Steria : Xavier Guepet
xavier.guepet@steria.com
+33.1.34.88.57.47